

Sémantique, syntaxe et pragmatique du proverbe

(éd.) Sonia Gómez-Jordana Ferary (Université Complutense de Madrid)

Temps/aspect et généricité des proverbes

Jean-Claude Anscombre (Directeur de recherches émérite CNRS)

Il est très généralement admis que les proverbes font partie des phrases génériques, même si cette généricité est particulière. Elle est présentée comme issue d'un dire *générique*, et non d'un état générique du monde. Cependant, si cette généricité paraît évidente dans les cas d'école habituellement considérés, il n'en est pas toujours ainsi, et plusieurs cas sont problématiques. En particulier:

a) Certaines phrases situationnelles et certains proverbes ont des formes très proches, ce qui ne facilite pas l'identification de leur appartenance. Ainsi:

(1) *Il y a un Bon Dieu pour les ivrognes.*

(2) *Il y a de l'eau dans le gaz.*

b) Les phrases comportant des indices personnels peuvent prêter lieu à interprétation événementielle:

(3) *Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais.*

(4) *Hoy por ti, mañana por mí.*

c) Les phrases nominales n'ont pas toujours un statut clair:

(5) *Juventud, divino tesoro.*

(6) *A bon entendeur, salut.*

(7) *Premier arrivé, premier servi.*

(8) *A buenas horas, mangas verdes.*

d) Enfin, le français et l'espagnol possèdent un certain nombre de formes sapientiales au prétérite/passé composé, ce qui pose le problème de leur accession à la gnomicité:

(9) *Quien fue a Sevilla perdió su silla.*

(10) *Paris ne s'est pas fait en un jour.*

On tentera de montrer qu'il est possible de faire ressortir l'éventuelle généricité d'une forme sapientiale à l'aide de critères opératoires reposant en particulier sur des propriétés aspectuelles, puisque la gnomicité des proverbes s'oppose à l'évènementialité des phrases situationnelles.

La contemporanéité des parémies : familiarité et fréquence d'usage à l'écrit et à l'oral

Mario Marcon (Università degli Studi di Udine)

La *contemporanéité* concerne de plus en plus la parémiologie et influence les études linguistiques des parémies. Certains parémiologues ont recours à la *contemporanéité* pour délaissier la partie du répertoire parémiologique qu'ils estiment désuète. Ce « jugement de contemporanéité » s'appuie le plus souvent sur l'intuition ou

parfois sur l'interrogation hâtive de corpus. Or, sans nier l'importance du rôle de l'intuition pour l'analyse linguistique des parémies, il est évident qu'elle n'est pas (quanti)fiable puisqu'elle est intrinsèquement subjective. En outre, le silence à l'issue de l'interrogation de corpus relève dans la plupart des cas de la posture méthodologique des parémiologues. Autrement dit, ces derniers tendent à sous-estimer la tâche d'interrogation des corpus. Celle-ci est souvent reléguée à la recherche d'une forme exacte intégrale ou d'un « mot-clé » d'une séquence parémique.

Notre contribution se focalise sur la recherche des parémies sur corpus, notamment pour extrapoler des contextes d'usage de celles-ci. La recherche des parémies permet, à notre avis, de questionner le rôle de la *contemporanéité* en parémiologie. En effet, nous défendons l'idée que la *contemporanéité* des parémies ne peut être jugée qu'en ayant recours à la fois à leur familiarité et à leur fréquence d'usage sur corpus. Par conséquent, nous nous situons dans le sillage de la *parémiologie empirique* (Grzybek & Chlosta 1993, Grzybek 2009) qui distingue clairement la *familiarité* et la *fréquence* d'usage des parémies.

Par la suite, nous illustrons brièvement notre méthode lexico-grammaticale de recherche des parémies sur corpus. Notre méthode se fonde plus précisément sur une description lexico-grammaticale préalable d'une liste d'environ 1.800 formes canoniques tirées de la base de données parémiographiques françaises *DicAuPro* (Conenna *et al.* 2006). La description lexico-grammaticale sert ainsi de guide objectif pour la recherche des parémies, en suggérant une série assez exhaustive de patrons lexico-syntaxiques pour effectuer l'interrogation de corpus.

Pour défendre notre idée, nous croisons la liste des formes canoniques de *DicAuPro* avec les résultats d'études de familiarité disponibles dans la littérature parémiologique. Ce croisement produit un échantillon de parémies familières que nous recherchons sur des corpus de français contemporain écrit et oral pour en calculer la fréquence d'usage.

Tout en discutant les résultats obtenus, nous soulignons l'importance d'une description lexico-grammaticale – à savoir formelle – des parémies comme support indispensable pour les études sémantiques, pragmatiques et stylistiques des parémies. En outre, nous observons également qu'une parémiologie cantonnée dans l'étude des parémies contemporaines risque de laisser de côté des traits linguistiques distinctifs du « système de signification fermé » (Greimas 1960 : 57) qu'est le discours parémique. Le recensement de ces traits linguistiques permettrait, par ailleurs, d'automatiser la reconnaissance et l'extraction des parémies sur corpus.

L'enseignement du français en Angleterre et en Espagne aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles : les proverbes dans les grammaires et manuels de français pour étrangers

Sonia Gómez-Jordana (Universidad Complutense de Madrid)

Les dialogues hispano-anglais du professeur Minsheu (1599), publiés dans l'*Anuario del Instituto Cervantes* de 2002 montrent déjà l'importance des proverbes dans

l'enseignement des langues. Dans l'introduction à ces dialogues, il est dit que depuis Erasme, le fait de recourir à des dialogues était une pratique habituelle pour apprendre le latin (voir également Schulze-Busacker 2000). Minsheu, à la fin du XVI^{ème} siècle, s'aperçoit de l'importance de la phraséologie et crée ses *Pleasant and Delightfull Dialogues in Spanish and English* où apparaissent de nombreux proverbes:

«*Ama: Bien sé yo que tú sabrás hacer una bellaquería; y esta no es virtud.*

Alonso: El saberla hacer no es malo; el usarla, sí.

*Ama: *Siempre oí decir que quien las sabe, las tañe.»*

(*Anuario del Instituto Cervantes* 2002: 314)

Dans notre cas, nous observerons l'enseignement du français en Angleterre et en Espagne au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle et l'emploi qui est fait du proverbe dans les grammaires et manuels de langue pour étrangers. L'enseignement du français en Angleterre a toujours été d'une grande importance. D'ailleurs les premiers manuels de conversation en français ont été réalisés en Angleterre aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. (voir à ce sujet Swiggers 1985 et Kristol 1995).

L'étude proprement dite sera centrée sur les proverbes présents dans ces œuvres ainsi que sur leur fonction. Il s'agira d'observer le proverbe en dehors de son contexte habituel -en discours- pour l'analyser comme objet d'enseignement des langues.

La perception des proverbes a beaucoup varié dans le temps. Au Moyen-Âge - comme héritage de l'antiquité gréco-latine- les proverbes jouissaient d'un énorme prestige intellectuel, didactique et moral. Au XVI^{ème} siècle, en France, les proverbes sont toujours appréciés par l'élite. La France du XVII^{ème}, en revanche, change apparemment quant à sa perception du proverbe: celui-ci perd son prestige étant considéré comme représentatif du parler populaire. Malgré cela, les proverbes ont toujours été employés dans les grammaires et manuels de langue jusqu'au XIX^{ème}. Nous nous occuperons ici de comparer les commentaires des Remarqueurs quant aux proverbes et la présence proverbiale dans les manuels et grammaires de français pour étrangers, afin de vérifier si la norme que conseillent les remarqueurs se vérifie dans ces ouvrages de langue française. Notre étude s'encadre principalement dans les études sociolinguistiques sur le français en Angleterre, tels que (Ayres-Bennet 2004 ou Lodge 2003). Nous aborderons également la présence des proverbes dans les manuels de français publiés en Espagne aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

Pluralité des structures proverbiales dans un recueil anglo-normand du XIII^e siècle (Cambridge, Corpus Christi, ms. 450)

Philippe MENARD (UNIVERSITE DE LA SORBONNE)

L'examen d'un recueil peu connu, écrit en Grande-Bretagne au XIII^e siècle (465 proverbes), met en lumière qu'il n'existe pas une structure formelle unique des adages. Plusieurs procédés de construction se laissent entrevoir, avec d'indéniables constantes et aussi d'évidentes variantes.

Divers éléments syntaxiques signalent le début des proverbes : *Qui* « si l'on » (structure essentielle : 79 exemples) ; *Quant*, plus rare ; des adverbes intensifs, comme *Assez*, *Mout*, ou encore le tour *Mieux vaut* (15 exemples de cette tournure comparative). Usage de la préposition initiale *De* pour lancer le début d'une conséquence inévitable (32 exemples).

Dans le corps des proverbes se rencontrent des phénomènes de réduplication, souvent associés à des antithèses. Les fabricants de proverbes, au ton souvent acide, aiment, en effet, les contrastes surprenants. Un fait de style est assez répandu : l'homéotéleute à la fin des deux séquences essentielles du proverbe. Echo et rappel piquant.

Certaines constructions signalent l'apparition d'une péripétie qui s'avère vite une mésaventure. Le proverbe débute alors par une proposition temporelle introduite par *quant*. La principale qui suit montre la conséquence fâcheuse qui en résulte. Elle est évoquée au présent d'immutabilité et de pérennité. Rares sont les phrases railleuses à l'impératif ou au subjonctif de souhait : intervention directe du narrateur. Exceptionnels sont les propos rapportés. Ils ne semblent pas à leur place dans un recueil de parémiologie.

La structure d'énonciation la plus courante apparaît sous forme d'une maxime générale et intemporelle. Différents procédés sont utilisés : absence de tout verbe et juxtaposition de substantifs ; omission de l'article indéfini et même défini apportant une précision ; emploi continu du présent de l'indicatif marquant la permanence, fait essentiel (le futur est rare) ; emploi fréquent à l'initiale d'un *Qui* généralisant ; emploi à 15 reprises de l'indéfini *Tel* à valeur générale, avec un renversement opposé dans le second élément du syntagme ; emploi du pronom indéfini *On* ; emploi de l'adjectif indéfini *Tout* à huit reprises ; emploi d'une proposition négative écartant toute affirmation contraire ; emploi d'une expression négative marquant qu'on perd son temps (on agit *pur nient*) en faisant quelque chose de déraisonnable.

Habituellement l'ensemble du syntagme présente une structure binaire. Construction en deux séquences, sous diverses formes. Premier élément : une situation donnée. Second élément une conséquence inéluctable, parfois paradoxale. Le destin des humains devient dès lors assez souvent comique.

Quelques proverbes ont une certaine longueur et s'étalent sur deux propositions. Ils détonnent dans le monde ramassé et condensé des dictons. Mais ils ont toujours la même construction en deux parties et ils relèvent de la structure binaire.

Dans tout proverbe l'opposition fondamentale de deux éléments constitutifs s'avère comique. Elle montre la vanité des choses humaines. La présence du substantif *Fol* à l'ouverture de quelques adages (7 exemples) souligne le ridicule de certains comportements.

Normalement le proverbe est court et condensé. Il relève de l'esthétique de la brièveté. Pour mettre en relief une vérité immuable, la juxtaposition l'emporte sur la subordination. L'intemporel prédomine et semble éternel.

Les proverbes les plus réussis ont une éloquente brièveté. Ils procèdent par allusion et parlent malicieusement par métaphore. Mais par définition l'excellent n'est jamais fréquent.

Qui dit proverbe.... dit rythme ?

GIULIA D'ANDREA Université du Salento

Dans le cadre des études parémiologiques, le rythme est souvent mentionné parmi les éléments qui caractérisent le proverbe en tant que fait de langue ; néanmoins, ces études appellent un certain nombre de critiques dans la mesure où elles se fondent sur peu d'exemples choisis ad hoc et ne décrivent que très superficiellement les formes du rythme dans les proverbes.

Notre étude, qui se veut un prolongement de nos recherches doctorales, vise à éclairer quelque peu la question, pour y apporter quelques éléments de réflexion personnelle. Après avoir donné une définition de « rythme » qui s'inspire de l'analyse étymologique effectuée par Benveniste (1966), nous illustrerons les paramètres rythmiques qui peuvent caractériser les proverbes français. Le corpus analysé sera extrait du *Dictionnaire automatique et philologiques des proverbes français (DicAuPro)*, une base de données en cours d'achèvement contenant des milliers de formes proverbiales référencées.

L'intonation des proverbes

Philippe Martin, LLF, UFRL, Université Paris Diderot.

À la suite d'Anscombe (2000), on admettra qu'un proverbe est un énoncé sentencieux (exprimant une vérité générale), communicativement clos et autonome, constitué de deux parties distinctes (sinon ils forment des expressions ou des locutions). Cette organisation bipartite peut être indiquée par des procédés divers, par exemple par une allitération, une rime, une répétition, une classe sémantique, une permutation syntaxique, une parataxe, etc., donc en définitive une symétrie interne à l'énoncé. On a ainsi : *aide-toi le ciel t'aidera* (allitération de *t*), *qui s'excuse s'accuse* (rime en *-use*), *ce que femme veut Dieu le veut* (répétition), *brouillard en mars gelée en mai* (classe des mois de l'année), *à quelque chose malheur est bon* (permutation syntaxique), *chassez le naturel il revient au galop* (parataxe). Ces différents procédés peuvent se combiner, mais l'important est de marquer une symétrie.

Or, comme n'importe quel énoncé, la prononciation d'un proverbe, oralement ou en voix silencieuse, implique la réalisation d'une structure prosodique. Cette structure organise hiérarchiquement des groupes accentuels, terminés en français, langue dépourvue d'accent lexical, par une syllabe accentuée. Ces groupes accentuels sont limités en durée dans une gamme de variation allant de une à quelque sept ou huit syllabes, ce qui correspond à une durée d'énonciation de 250 ms à 1200 ms environ (Martin, 2014b).

Dans le cas des proverbes, la segmentation en groupes accentuels est congruente à leur division bipartite. Ainsi on aura [*chassez le naturel*] [*il revient au galop*] et non *[*chassez*] [*le naturel*] [*il revient au galop*] ou *[*chassez le naturel il revient*] [*au galop*]. Même si cette segmentation n'est pas isosyllabique, le principe d'eurythmie tendra à équilibrer les durées d'énonciation des deux parties du proverbe (Martin, 2014), comme par exemple dans [*la nuit*] [*tous les chats sont gris*], avec ralentissement du débit de parole dans *la nuit* (2 syllabes), et accélération dans *tous les chats sont gris* (5 syllabes).

Mais il y a quelque chose de plus. Comme l'avait déjà remarqué Anscombe (2014), il apparaît dans l'énonciation d'un proverbe une différence de registre. On montrera que cette différence procède de la réalisation mélodique d'une frontière prosodique qui serait normalement neutralisée dans une structure prosodique ne comportant (par exemple) que deux groupes accentuels. En effet, dans une telle configuration, la marque terminant le premier groupe accentuel ne doit se différencier que du contour terminal et sera généralement réalisée avec un contour plat non suivi d'une pause.

Dans le cas des proverbes, même courts, les traits de durée, de montée mélodique et de pause seront pleinement réalisés malgré leur neutralisation phonologique, ce qui leur confère effectivement une différence de registre.

On peut alors se demander si cette caractéristique suffirait à « rendre proverbe » un énoncé dépourvu d'une des marques de symétrie évoquées plus haut, et donc si l'exemple (isosyllabique...) d'Anscombe (2014) [*Tout heure commencée*] # [*est entièrement due*] prononcée avec un contour mélodique montant sur *-cée* suivi d'une pause deviendrait un proverbe, et donc si la pleine réalisation de frontières prosodiques phonologiquement neutralisées serait une condition, non seulement nécessaire, mais également suffisante de l'intonation des proverbes.

Metro, ritmo y puntuación en los repertorios hispánicos de refranes (siglos XVI-XVII)

Elena Llamas-Pombo

Universidad de Salamanca · IEMYR

Proponemos un estudio sobre los *criterios de puntuación de los refranes* recopilados en colecciones hispánicas impresas durante los siglos XVI y XVII, como contribución a un proyecto grafemático más amplio sobre la historia de la puntuación romance a través de los diferentes géneros textuales, en libros manuscritos e impresos;

una historia enfocada al análisis lingüístico de las relaciones o divergencias entre los dos soportes o sustancias de la lengua: la oralidad y la escritura.

Para los usos actuales del español y el francés, se ha desarrollado una *gramática de la puntuación de enfoque pragmático* (Figueras 2001, 2014; Dahlet 2003), que concibe esta como mecanismo cuya función básica es controlar de modo eficiente la interpretación del lector. El significado de cada marca se concibe como «una instrucción de procesamiento para construir la interpretación del enunciado». La puntuación refleja «una intención de comunicación». Desde una perspectiva diacrónica, este enfoque pragmático ha de traducirse en una investigación sobre la competencia lingüística del escritor medieval o del impresor, cuyo saber intuitivo sobre el enunciado escrito aparece a veces explícito en su uso de la puntuación y la disposición textual.

En un trabajo anterior, nos hemos ocupado del modo como los copistas del francés medieval segmentaron y puntuaron la cadena gráfica, en diferentes obras paremiológicas conservadas en manuscritos de los siglos XIII al XV; algunas propiedades lingüísticas de los proverbios, concretamente las rítmico-métricas, aparecen subrayadas por las marcas de puntuación, de tal modo que podemos deducir que el sistema puntuario medieval refleja algunas propiedades esencialmente orales de las paremias. Por otra parte, hemos descrito prácticas de *variatio gráfica* en proximidad que subrayan, por contraste, patrones lingüísticos repetidos: en estos casos, la grafía constituye una mera marca visual, que destaca la autonomía funcional de la escritura como sistema inmanente.

El presente estudio sobre obras impresas tiene como objetivos:

a) Analizar las marcas explícitas que atribuyen la procedencia de los refranes al ámbito de la escritura o de la oralidad. Los repertorios impresos heredan la tradición medieval de la lista alfabética de paremias, uso autónomo de la escritura que se opone a la conexidad y continuidad propia de las formas ordinarias del lenguaje hablado. Simultáneamente, algunas referencias atribuyen la palabra proverbial al saber popular transmitido por la lengua hablada.

b) Valorar la evolución del sistema de puntuación del español entre los siglos XVI y XVII, a través de las prácticas puntuarias de los editores de refranes: a comienzos del quinientos, la edición suprime la puntuación –como en el caso de los textos en verso contemporáneos– o sigue el sistema y el catálogo de signos del final de la Edad Media, común al latín. A comienzos del seiscientos, la edición presenta ya un catálogo de signos prácticamente análogo al moderno.

c) Valorar la convergencia o divergencia de los usos puntuarios impresos respecto a la tratadística de los siglos XVI y XVII, (Santiago Lacuesta 1997 y Sebastián Mediavilla 2000, 2002).

d) Analizar las propiedades rítmico-métricas de los refranes (Anscombe (2000, 2012; Martín 2012; Darbord 2012, Marcon 2015) y evaluar si las marcas gráficas representan o no dichas propiedades orales.

CORPUS:

- 1500 *Los prouerbios vtilissimos del illustre cauallero don Iñigo Lopez de Mendoza, Marques de Santillana, con la glosa del dicho marques et con la glosa del doctor Pero Diaz de Toledo.* Salamanca : s.i.
- 1522 *Iñigo Lopez de Mendoça por mandado del rey don Juan ordeno estos refranes que dizen las viejas detras del fuego y van ordenados por la orden del a.b.c.*
Sevilla: Jacobo Cronberger Aleman.
- 1537 *Proverbios de don Iñigo Lopez de Mendoça marques de Santillana.* Toledo: en casa de Juan de Ayala.
- 1524 *Refranes glosados : en los quales qualquier que con diligencia los quisiere leer hallara prouerbios y marauillosas sentencias y generalmente a todos muy prouechosos, assi que de pequeño compendio podran sacar crescido fructo.*
Burgos: Alonso de Melgar.
- 1541 Alfonso de Zamora. *Loor de virtudes.* Zaragoza.
- 1555 Hernán Núñez de Toledo y Guzmán. *Refranes o proverbios en romance.* Salamanca: Juan de Cánova.
- 1621 Hernán Núñez de Toledo y Guzmán. *Refranes o proverbios en romance de* Lérida: Luis Manescal Mercader de Libros.

La figure d'un proverbe n'est pas toujours celle d'une métaphore

Georges Kleiber (Université de Strasbourg & USIAS)

La métaphore est indissociable de la notion de proverbe ; tous les commentateurs, spécialistes ou non, le reconnaissent. Cette unanimité ne débouche pas pour autant sur des analyses convergentes. Deux aspects de la problématique continuent en effet de donner lieu à des controverses passionnées. D'une part, reste ouverte la question de savoir si la livrée métaphorique est un trait définitoire ou non de la catégorie des proverbes. D'autre part, le problème du statut des proverbes dits *métaphoriques* continue de faire débat : ne s'agit-il pas plutôt de métonymie ou de synecdoque que de métaphore ?

Nous ne nous occuperons que de la première question, celle qui pose le problème de la place, nécessaire ou non, de l'analogie dans la constitution des proverbes. Notre parcours comportera trois étapes : une étape préliminaire qui rappellera les données du problème, une deuxième étape où nous ferons circuler les différents arguments des « métaphoristes » et une étape finale où nous essaierons de prouver la nécessité de réserver une case proverbiale aux énoncés littéraux fonctionnant — métaphore mise de côté — sur un mode analogue à celui des proverbes métaphoriques. Chemin faisant, émergeront quelques-unes des principales dimensions qui structurent la sémantique proverbiale et qui fondent l'originalité sémiotique de ce type de phrases sentencieuses.

« L'habit ne fait pas le moine: à propos de la fable *De lupo qui voluit esse monachus* d'Eudes de Cheriton (XIIIème siècle). Quelques réflexions sur la complémentarité de la fable et du proverbe ».

Bernard Darbord, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le proverbe et la fable reposent sur une sagesse pratique, fondée sur la modestie, la simplicité et la quête de la vérité. En adaptant les modèles de la tradition ésopique, les auteurs médiévaux ont développé une moralisation des fables, défendant les humbles et condamnant les clercs ambitieux. La phrase sentencieuse et le proverbe sont pour Eudes de Cheriton les outils de cette édification morale.

« Syntaxe des proverbes binaires français et espagnols : parataxes, coordinations et subordinations »

Alexandra Oddo, EA 369 Études Romanes, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Les travaux sur la binarité des proverbes n'ont cessé d'apporter de nouvelles pistes de réflexion aux parémiologues soucieux de définir l'énoncé sentencieux dans ses dimensions syntaxique et sémantique. Le postulat d'un schéma sémantique de fonctionnement fondé sur l'implication des termes de l'énoncé développé par Riegel (1987) puis par Anscombe et Kleiber (dès 1994) permet de mieux saisir l'énoncé proverbial, dont les manifestations, multiples sont parfois déroutantes sur le plan linguistique, notamment en raison de la complexité des liens qui unissent les différents éléments qui s'agencent dans tout proverbe. Dès lors, ni la présence de différentes « matrices proverbiales » (Gómez-Jordana, 2012 ; Anscombe 2012), ni le nombre de parties présentes dans un proverbe n'entame la validité de l'enchaînement logique qui rend interdépendants sur le plan sémantique les deux éléments de l'énoncé.

Ainsi, dans une très grande majorité de cas, l'enchaînement syntaxique des membres du proverbe peut être décrit grâce à l'implication sur le plan sémantique, puis grâce à la parataxe ou à l'asyndète sur le plan syntaxique, nul élément formel ne venant préciser le type de relation qui s'instaure entre les deux parties. En marge de ce système pourtant, un certain nombre de proverbes remettent en question la validité de cette propriété pour l'ensemble des énoncés sentencieux. L'objectif de la présente étude est d'analyser, pour le français et l'espagnol, la présence d'autres modèles de fonctionnement, notamment les cas de coordination ou de subordination, dont la structure syntaxique de surface peut avoir une incidence dans le domaine sémantique en

ce sens que la relation existant entre les deux membres du proverbe peut y être sensiblement différente.

IVAN SNEGIREV ET LES DEBUTS DE LA PAREMIOLOGIE MODERNE EN RUSSIE.

STEPHANE VIELLARD

Université Paris-Sorbonne, CeLiSo (Centre de linguistique en Sorbonne, EA 7332)

stephane.viellard@paris-sorbonne.fr

La *parémiographie* russe naît paradoxalement à la fin du XVII^e siècle, parmi les écrivains inspirés du baroque occidental, à une époque où, en Occident, le proverbe est frappé de discrédit dans les pratiques littéraires et intellectuelles. Le XVIII^e siècle voit naître en Russie plusieurs parémiographes dont l'activité est surtout orientée vers la constitution de corpus manuscrits vraisemblablement destinés à un inventaire des ressources phraséologiques en vue de la rédaction d'un dictionnaire de la langue russe, qui ne verra le jour qu'à la fin du XVIII^e siècle. Les premiers recueils de proverbes imprimés datent du dernier tiers du XVIII^e siècle, mais se caractérisent par l'absence de tout discours sur les proverbes et de tout métalangage. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour que la parémiographie débouche sur une véritable réflexion *parémiologique*. Le travail d'Ivan Snegirev [1793-1868] intitulé *Les Russes à travers leurs proverbes* [*Russkie v svoix poslovicax*, 1831-1834], longtemps occulté à l'époque soviétique, apparaît comme un travail pionnier à plus d'un point de vue. Si le souci de valorisation patrimoniale sous-tend bien l'ouvrage, le travail apparaît néanmoins comme une entreprise délibérément scientifique. Ivan Snegirev est le premier parémiographe à construire un discours scientifique sur ce qu'on appelle commodément les « proverbes russes ». Ce discours commence par une exploration extrêmement minutieuse de la terminologie parémiographique ancienne et moderne. Il intègre une description des moyens linguistiques mobilisés par les proverbes (morphologie, syntaxe, variation). Il se prolonge avec l'étude de l'étymologie des proverbes, qui est sans aucun doute en Russie une question idéologiquement sensible (que signifie précisément l'expression « proverbe russe » ?). Professeur de latin à l'université de Moscou, Snegirev, en s'appuyant sur sa formation de latiniste et d'helléniste et sur une érudition qui annonce les grands philologues du XIX^e, retrace l'origine de nombreux proverbes dits « russes », les contextualise, et contribue à créer une représentation d'un fonds non plus étroitement national, mais bien européen. Encore peu étudiée en Russie, l'œuvre de Snegirev, qui est loin de se limiter à l'ouvrage mentionné ci-dessus, contient les prémices de la parémiologie à venir. L'exposé s'attachera à dégager l'originalité historique et linguistique de ce qui est à lire comme l'un des premiers chapitres de la parémiologie moderne.

Variantes parémiologiques italiennes

Mirella Conenna, Université de Bari « Aldo Moro » (Italie)

Cette étude se veut un état des lieux des formes proverbiales italiennes. Reprenant, d'abord, notre classement de leurs structures syntaxiques établi dans le cadre du lexique-grammaire, nous présentons une typologie des variantes. Comme un très grand nombre de celles-ci ont été générées diachroniquement par l'apport des différents dialectes, nous envisageons, ensuite, de tester cette productivité en vérifiant la vitalité contemporaine des proverbes dans des corpus journalistiques disponibles sur le Web ainsi que dans les réseaux sociaux. En effet, bien que, de nos jours, en Italie, l'usage courant des dialectes ait diminué considérablement, de même que celui des proverbes, on peut néanmoins prendre en compte une redécouverte des cultures locales qui n'exclut pas, dans les situations les plus disparates, le recours aux langues régionales, et donc aussi aux expressions de la tradition.

“L'évolution des matrices proverbiales averbales en français: *De pecheor misericorde*”.

Amalia Rodríguez Somolinos, Universidad Complutense de Madrid

Les énoncés non verbaux ont été peu étudiés par eux-mêmes, surtout en diachronie. Ils sont souvent considérés comme des énoncés à verbe effacé. Ce travail se propose d'analyser les proverbes averbaux, ainsi que leur évolution du français médiéval au français moderne. Nous avons analysé trois recueils de proverbes: pour le français médiéval, Morawski (1925), pour le français préclassique Gilles de Noyer (1558), pour le français moderne Delacourt (1996), complété par d'autres sources.

Nous essayerons de démontrer l'existence de structures lexicales phrastiques qui permettent aux proverbes averbaux de fonctionner comme des phrases autonomes. Comme le notait déjà Benveniste (1966), la phrase nominale est une phrase à part entière qui permet de prédiquer sans verbe. La différence entre la phrase verbale et la phrase nominale porte sur la morphologie, mais non sur la fonction prédicative, qui est équivalente dans les deux types de phrases (Benveniste 1966; 158).

Les proverbes averbaux établissent une relation binaire de type paractactique. Au départ, la plupart d'entre eux correspondent à des phrases prépositionnelles à deux termes entre lesquels est établie une corrélation: par exemple en français médiéval *D'autrui cuir large corroie*, *A mal chat mal rat*, *Por un perdu deus retrovez*, *Après grant guerre grant paix*. D'autres structures sont également possibles: *Tantes viles, tantes guises*, *Fort contre fort*, *Mere que mere*. Comme toutes les phrases parémiques, les phrases averbales proverbiales présentent des structures rythmiques. Le plus souvent ce sont des distiques isosyllabiques ou avec rime, mais elles peuvent présenter également des assonances, des répétitions ou des allitérations qui peuvent être considérées comme des types de rimes (voir Anscombe 2012; 152).

Les phrases averbales proverbiales présentent un nombre réduit de matrices lexicales. Cette notion a été développée dans Anscombe (2011). Nous avons établi en tout pour le français médiéval 13 matrices lexicales, qui peuvent être groupées en quatre grandes

catégories: A. GPrép GN *De fol home fol sunge, A mal chat mal rat*; B. GN1 GN2 *Nature reverture*; C. GN GPrép *Fort contre fort*; D. [ØN1] que [ØN2] *Villain que villain*. En français médiéval les matrices les plus fréquentes sont 1 De [GN1] [GN2] *De grant courroux grant amitié*, 51 occurrences, et 2 A [GN1] [GN2] *A bon cheval bon gué*, 28 occ. C'est un fait connu que les proverbes, qui ne sont aucunement des expressions figées, évoluent avec la langue. Chez Gilles de Noyer, la fréquence de la matrice 1 a diminué (21 occ.) et la matrice 2 se maintient (22 occ.). Les matrices restantes subsistent en français préclassique, sauf une qui a disparu: celle des proverbes tautologiques [ØN1] que [ØN2] *Mere que mere*. En français moderne la plupart des matrices médiévales ont disparu. La matrice 1 *De* [GN1] [GN2] n'existe plus, alors que la matrice 2 *A* [GN1] [GN2] subsiste avec 8 occ. *Aux grands maux, les grands remèdes*. La matrice de loin la plus productive aujourd'hui (45 occ.) est GN1 GN2 *Tout nouveau, tout beau, Pas de nouvelles, bonnes nouvelles*. Notre hypothèse est que cette évolution est en rapport avec la structure informationnelle en thème + rhème de ces énoncés.

Références

ANSCOMBRE, J.-C. (2011) "Figement, idiomatité et matrices lexicales", in J.-C. Anscombe et S. Mejri *Le figement linguistique: la parole entravée*, Paris, Champion, 17-40.

ANSCOMBRE, J.-C. (2012) "Matrices rythmiques et parémies", in J.-C. Anscombe, B. Darbord, A. Oddo éd., *La parole exemplaire*, Paris, Armand Colin, 147-158.

BENVENISTE, E. (1950 = 1966) "La phrase nominale", dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard t. I, 151-167.

DELACOURT, Frédéric, (1996) *Proverbes, dictons et citations pour toutes les occasions de la vie*, Paris, Editions De Vecchi S.A.

GILLES DE NOYER, Jean (1558) *Proverbes communs et belles sentences*, composez par I. Nucerin, Lyon, B. Rigaud, J. Saugin.

MORAWSKI, J. (1925) *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*. Paris, Champion.

